

Une ressource du Réseau des Sites Pédagogiques de Picardie

Fiche réalisée
par le CPIE des
Pays de l'Aisne



Sommaire...

Les pièges photos	2
Quelques conseils pour réaliser des photos	7
Ressources	9

Introduction...

Cette fiche technique fait suite à l'atelier « photographie naturaliste » organisé en Picardie par le Réseau des Sites Pédagogiques en janvier 2012.

Au cours de cet atelier, Jean-Loup RIDOU (photographe animalier installé en Thiérache, dans l'Aisne) et Guénaël HALLART (responsable pédagogique du CPIE des Pays de l'Aisne et bénévole au sein de deux associations naturalistes : Picardie Nature et Sepronat) sont intervenus sur les techniques de photographie naturaliste et sur les pièges photographiques. Cet atelier s'est déroulé sous forme de stage pratique, aussi est-il difficile d'en faire ressortir avec précision tous les contenus théoriques dans un document écrit.

Cette fiche condense cependant les multiples conseils, astuces, bonnes idées et anecdotes formulées par les deux intervenants au cours de cette session. Elle constitue une excellente introduction avant de se lancer seul avec son appareil photo !

1. Utiliser et installer un piège photographique

Un piège photographique est un appareil photo que l'on installe dans le milieu naturel. Il permet de photographier des espèces sans être physiquement présent. Le déclenchement s'effectue grâce à un détecteur de mouvement. Le piège photographique permet notamment de prendre des clichés et de surveiller des espèces réputées difficiles à photographier.

Les différents usages des pièges photographiques

Pour un usage professionnel

Les différents pièges photographiques peuvent être utilisés dans un cadre professionnel afin de réaliser des inventaires faunistique sur un site donné et ainsi recueillir des informations relatives à aux espèces étudiées. En Picardie, ces pièges peuvent servir, par exemple, à récolter des données sur le chat sauvage ou le castor. Ils sont également utilisés dans les régions montagneuses pour recueillir des informations sur le loup et l'ours.



Pour un usage privé

Ces appareils peuvent également être utilisés dans un cadre privé par tous les amoureux de nature qui veulent apprendre à mieux connaître les espèces qui fréquentent leur propriété.



Bien choisir son matériel

En fonction de vos besoins et de l'utilisation que vous allez faire de votre piège photographique, il existe différents types et marques d'appareils dont vous pourrez trouver la liste sur le site internet suivant : www.piegephotographique.fr

Le choix du piège photo

Pour choisir votre piège photographique, vous devrez tenir compte de plusieurs critères, voici quelques exemples :

- **Le déclenchement** : votre appareil pourra proposer un déclenchement par détection ou un déclenchement séquentiel (l'appareil se déclenche automatiquement selon un pas de temps que vous aurez défini).
- **La résolution** : en fonction de la qualité des images que vous souhaitez obtenir, vous devrez

PIÈGES PHOTOS



Photo : Guénaél HALLARI

estimer le nombre de millions de pixels pertinents pour votre usage. Un appareil haute définition n'est pas forcément adapté à un usage privé.

- **L'alimentation et l'autonomie :** vous aurez le choix entre un appareil à batterie, à piles au lithium ou à piles rechargeables.

Conseil CPIE...

Attention ! Les piles rechargeables ne sont pas conseillées pour les poses prolongées de plus d'une semaine et ce quel que soit l'appareil que vous utilisez, il faut toujours utiliser des piles identiques (marque et puissance).

- **Le flash :** il existe des appareils à flash incandescent ou à flash infrarouge.

Conseil CPIE...

Attention ! Un flash incandescent peut générer des perturbations dans le milieu. Utilisez-le avec discernement.

- **Le capteur :** certains capteurs sont plus sensibles que d'autres aux variations de températures et aux mouvements. Si cette sensibilité vous pose problème sur le terrain, sachez qu'il existe des appareils pour lesquels il est possible de régler la sensibilité (en fonction du site et de la saison, par exemple).
- **La distance de détection :** en moyenne, les pièges photographiques détectent des mouvements sur 7 mètres, mais cette distance peut varier selon les modèles.

Conseil CPIE...

La distance de détection peut se réduire si le niveau de la batterie devient faible ou si la température baisse.

- **Le temps de réaction :** c'est le temps qui s'écoule entre la détection du sujet à photographier et la prise de photo. En moyenne, le temps de réaction des pièges photographiques est de 1,3 secondes. Il existe toutefois certains appareils pour lequel ce temps de réaction a été optimisé à 0,2 secondes.

Les accessoires

Pour optimiser l'utilisation de votre piège photographique, vous pourrez être amenés à utiliser quelques accessoires.

- **La sécurité** de votre matériel pourra être renforcée grâce à des caissons en acier dotés d'un antivol avec câble de fixation Python et cadenas Masterlock.
- **L'autonomie** de votre appareil pourra être allongée en ajoutant un petit panneau solaire.
- Enfin, **la qualité** de vos clichés pourra être améliorée si vous ajoutez un bloc de LED.

Où poser son piège photo ?

Tout d'abord, vous devrez repérer un endroit où les animaux sont susceptibles de passer. Pour cela, il faut posséder quelques connaissances sur les mœurs des animaux que vous souhaitez photographier.

Conseil CPIE...

Si vous pointez votre appareil sur une clairière, une vitesse de déclenchement plus lente est généralement suffisante.

Par exemple, savoir repérer une coulée (passage formé par les allers et venues des animaux), pister et reconnaître les empreintes, trouver des restes de repas, trouver l'entrée d'un terrier, découvrir une bauge de sanglier (gîte du sanglier)...

Une fois les indices découverts, vous devrez essayer d'évaluer la fréquence de passage des animaux. Ainsi, si une coulée n'est pas recouverte de feuilles mortes, cela signifie que ce chemin est emprunté régulièrement. Il est donc fort probable que l'installation du piège photo à cet endroit soit pertinente. Dans le cas d'une coulée, pensez à régler la vitesse de déclenchement en mode rapide car l'animal ne fait que passer.

Comment placer son piège photo ?



Pour installer son piège photo, il faut prendre en compte plusieurs « règles » :

- Tout d'abord, s'assurer que le piège est bien opérationnel (niveaux de charge de la batterie, réglage du boîtier : photos ou films, de nuit, de jour, de nuit et de jour, vitesse de déclenchement, distance de pose, etc.)
- Une fois ces réglages effectués, il faut trouver un support sur lequel positionner le dispositif : un arbre, un piquet de clôture ou tout autre support capable d'accueillir l'appareil.

Conseil CPIE...

Surtout, veiller à placer son piège photo convenablement afin qu'il ne subisse aucune dégradation ou vol, en évitant de le placer à proximité du passage d'engins agricoles, par exemple. Il faudra également faire en sorte de le camoufler le mieux possible afin qu'il ne soit pas trop visible par les promeneurs, chasseurs ou enfants, sinon, il risque d'être arraché de son support. Si besoin, camoufler son matériel avec les éléments naturels de proximité.



- Après avoir repéré l'emplacement adéquat, il conviendra de positionner convenablement son appareil en prêtant notamment attention à la hauteur à laquelle le piège est placé : la plupart des constructeurs préconisent de les placer à 80 cm du sol.
- Il faut également prêter attention à l'inclinaison de l'appareil afin d'éviter les angles morts : le dispositif ayant une faible portée il est préférable de pointer le capteur légèrement vers le bas pour avoir plus de chance de photographier un animal qui passerait juste en-dessous.
- On installe souvent un tel dispositif pour plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Aussi, pour une utilisation optimale de l'appareil et pour éviter les mauvaises surprises faut-il prendre en compte certains facteurs liés au site lui-même :

- les changements de saisons et la modification de la course du soleil sur le long terme pour éviter les clichés en contre-jour.
- la croissance de la végétation proche du piège. Vous pourrez être amenés à « nettoyer » le site, c'est-à-dire retirer une branche gênante (lorsqu'une branche est placée trop près de l'appareil, elle peut créer une réverbération lors du déclenchement du flash) ou arracher des herbes un peu hautes.

Conseil CPIE...

Dans tous les cas, n'oubliez pas de mettre des gants fins (en soie, par exemple) pour ne pas laisser d'odeurs humaines sur le lieu de pose du piège photo.

Une fois tous ces facteurs pris en compte (orientation, hauteur de pose, distance de pose) il ne reste plus qu'à vérifier que l'appareil soit idéalement installé. Pour cela, il suffit simplement de passer devant le piège et vérifier ensuite que la photo prise correspond au cadrage recherché.

Pour éviter une dégradation trop rapide de votre matériel, il est conseillé d'effectuer un

PIÈGES PHOTOS

dépoussiérage au moins deux fois par an et de retirer les éventuels insectes qui se seraient glissés dans l'appareil.

L'usage d'un piège photographique n'est pas toujours neutre pour le milieu naturel. Aussi, les naturalistes utilisant ce type d'appareils doivent-ils redoubler de vigilance pour que leur passion ne perturbe pas la faune sauvage (bruit, capteurs ultra-sons, ...).

Cadre réglementaire pour l'utilisation d'un piège photo

Article L411-1I1 du code de l'environnement

« La perturbation intentionnelle d'espèces animales protégées, par l'utilisation d'un piège lumineux, constitue une infraction en elle-même, sans préjudice de la commission d'une autre infraction. »

Dans certains cas, une dérogation préfectorale est indispensable. Pour cela, il est nécessaire de se renseigner auprès du Conseil Régional Scientifique de Protection de la Nature de sa région.

Il est également conseillé d'effectuer une déclaration préalable sous forme d'autorisation écrite du ou des propriétaires et/ou gestionnaires du site sur lequel est placé le piège et d'avertir l'ensemble des acteurs et usagers (association de randonneurs, ONF, ONFCS, Fédération de chasse, ...).

Enfin, il est préférable de contracter une assurance afin d'avoir une couverture juridique en cas de responsabilité civile.



2. Quelques conseils pour réaliser des photos animalières



Photo : Jacques PERSYN

On ne photographie pas un animal par hasard. Lorsque le photographe appuie sur le déclencheur, c'est parce qu'il a attendu des heures, parfois des jours, qu'un animal passe, s'arrête devant lui et prenne une pose intéressante. Autrement dit, la photographie naturaliste commence par la recherche d'un **affût approprié**, c'est-à-dire un lieu discret où l'on se poste pour attendre la venue d'un animal.

Où placer son affût ?

Pour choisir l'endroit adéquat, il faut commencer par effectuer un repérage sur le site où se trouve l'animal que l'on souhaite photographier. S'il s'agit d'oiseaux, sachez que ces derniers ont l'habitude de se choisir une place de chant et d'y venir régulièrement afin d'être entendus par leurs congénères (notamment par les femelles en période de reproduction). La place de chant choisie par un oiseau constitue donc un endroit favorable pour installer une structure éphémère permettant de prendre la photographie souhaitée.



Photo : Jacques PERSYN

Conseil CPIE...

Rien ne vaut de fréquentes balades dans la nature pour repérer des sites favorables.

Quel affût choisir ?

Il en existe de toutes sortes : de très sophistiqués et prêts à l'usage que l'on trouve dans des magasins de chasse, de simples filets de camouflage maintenus par des bouts de bois, des petites cabanes en bois mort recouvertes de fougères...

Un abri ne vaut pas mieux qu'un autre. C'est à chacun de trouver l'installation qui lui convient le mieux.

Comment installer son affût ?

Il faut toujours installer son affût quelques jours avant de venir prendre des photos. Cela permet aux

animaux de s'habituer à cet objet inconnu présentant un relief nouveau dans leur paysage. Au bout de quelques jours, il est temps de venir photographier.

Conseil CPIE...

La règle de base de la photographie animalière consiste à respecter l'environnement des animaux que l'on va photographier et à les déranger le moins possible.

Quelques conseils pour réussir sa photo

- **L'arrière-plan** constitue le « fond » derrière la « cible ». Pour une belle photo, il faut veiller à ce qu'il soit de couleur uniforme.

- **Le moment de la journée** : S'il y a trop ou pas assez de lumière, cela peut dégrader la qualité de la photo. De la même manière, il faut également faire attention au contre-jour, bien que certaines photos en contre jour soient très réussies.

- **De la pratique et de la patience** : Seule une pratique extrêmement assidue vous permettra d'obtenir progressivement de belles photos. Il vous faudra aussi vous armer de beaucoup de patience car bien souvent, pour obtenir la photo souhaitée, il faut passer de très nombreuses heures dans son affût et dans la nature.



Connaître son appareil photo

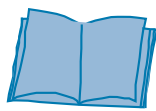
Bien connaître son appareil photo est indispensable pour réaliser des clichés de qualité. Il faut connaître ses capacités et ses limites au niveau du zoom notamment afin d'estimer correctement la distance qui doit séparer l'affût (où se trouvera votre appareil photo) de sa « cible ». Il faut également connaître les capacités du capteur pour que la luminosité du cliché soit correcte.

Ensuite, le cliché dépendra forcément des réglages choisis. Il n'y a pas de règles dans ce domaine. Seules de longues heures de pratique vous permettront d'améliorer votre maîtrise des réglages. Un petit carnet pour noter les réglages de vos photos les plus réussies et les plus « ratées », vous permettra de vous souvenir de certains bons ou mauvais choix.

Se fondre dans la nature pour mettre toutes les chances de son côté

Pour augmenter vos chances de voir et photographier un animal, il faut respecter quelques principes :

- Ne pas fumer pendant toute la phase d'affût
- Ne pas porter des vêtements bruyants du type K-way
- Ne pas mettre de parfum, déodorant, ... sinon vous pouvez être certain que vous serez repéré !



Organismes et personnes ressources :

CPIE des Pays de l'Aisne

33, rue des Victimes de Comportet

02000 MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES

Tel : 03 23 80 03 03

E-Mail : cpie@cpie-aisne.com

Guénaël HALLART (piège photo) : g.hallart@cpie-aisne.com

Jean-Loup RIDOU, photographe animalier

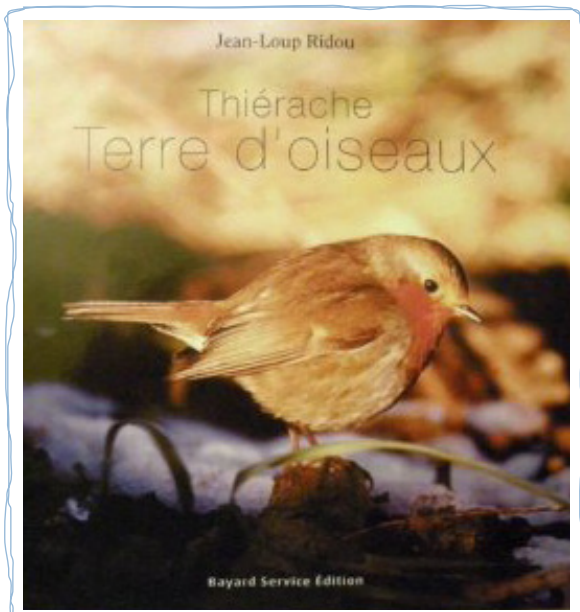
Auteur de "Thiérache : Terre d'oiseaux"

E-Mail : jeanloupridou@yahoo.fr

Tel : 03 23 97 65 00 33

Bibliographie et webographie :

- Tout savoir sur les pièges photographiques : www.piegephotographique.fr
- RIDOU Jean-Loup (2007). Thiérache : Terre d'oiseaux. Paris, Bayard, 99 p.



Les fiches techniques sont réalisées avec le soutien du Conseil régional de Picardie et du Conseil général de l'Aisne.

Conception et réalisation : URCPIE de Picardie (2012) © Tous droits réservés.

Conception graphique : CPIE des Pays de l'Aisne (2012) © Tous droits réservés.

URCPIE de Picardie - 32, route d'Amiens - 80480 DURY - Tel : 03.22.33.24.24 - Site internet : <http://www.cpie-picardie.org>